



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SOLVANT VS8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SOLVANT VS8

Numéro du produit 12782

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
17, Av Louison Bobet
94132 FONTENAY-SOUS-BOIS
France
+33 (0)1 49 74 80 80
(FAX) +33 (0)1 49 74 81 11
sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59

Emergency Contact Number +441865 407333
(Outside Office Hours)

Sds No. 12782

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Repr. 2 - H361f STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373
Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE) F; R11. Xn; R65, R48/20/21/22. Xi; R41, R38. Repr. Cat. 3 R62. N; R51/53. R67
ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

SOLVANT VS8

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H315 Provoque une irritation cutanée.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Contient

Hexane, branched and linear, C9 - 11 ALCOHOL ETHOXYLATE 6-8 MOLES EO

2.3. Autres dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Hexane, branched and linear		60-100%
Numéro CAS: 92112-69-1		Numéro CE: 295-570-2
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Repr. 2 - H361f Asp. Tox. 1 - H304 STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 2 - H411		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R48/20,R65. Repr. Cat. 3;R62. Xi;R38. F;R11. N;R51/53. R67.
C9 - 11 ALCOHOL ETHOXYLATE 6-8 MOLES EO		10-30%
Numéro CAS: 68439-46-3		
Classification Eye Dam. 1 - H318 Acute Tox. 4 - H302		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22. Xi;R41.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Consulter un médecin.

SOLVANT VS8

Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin immédiatement.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
---------------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Oxydes des substances suivantes: Carbone. Le produit est très inflammable.
-----------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Éliminer toute source d'inflammation. Prévoir une ventilation suffisante.
-----------------------------------	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
--------------------------------	---

SOLVANT VS8

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains après l'usage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Odeur	Aromatique.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	55 - 79°C @
Point d'éclair	< -20°C (Coupelle fermée).
Densité relative	0.724 @ 20°C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

SOLVANT VS8

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes des substances suivantes: Carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé Toxic to Reproduction Category 3.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 2 777,78

Inhalation Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Vertiges. Somnolence.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Contient une substance/un groupe de substances qui est susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistants au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques. Déchets classés comme déchets dangereux. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3295

SOLVANT VS8

N° ONU (IMDG) 3295

N° ONU (ICAO) 3295

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Hexane, branched and linear)

Nom d'expédition (IMDG) HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Hexane, branched and linear)

Nom d'expédition (ICAO) HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Hexane, branched and linear)

Nom d'expédition (ADN) HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Hexane, branched and linear)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Risque subsidiaire ADR/RID

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Etiquette IMDG

Classe/division ICAO 3

Risque subsidiaire ICAO

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Code de consignes d'intervention d'urgence 3YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

SOLVANT VS8

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Législation UE	Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC.
Document d'orientation	CHIP for everyone HSG228. Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. DSEAR

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 14/05/2015

Révision 02

Remplace la date 30/09/2010

Numéro de FDS 12782

Statut de la FDS Approuvé.

Signature Julie Thorpe

Phrases de risque dans leur intégralité

R11 Facilement inflammable.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R38 Irritant pour la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R48/20/21/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R62 Risque possible d'altération de la fertilité.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

TURKISH SIGNATURE